

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 713

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **4 décembre 2023**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 713** concernant l'utilisation des pesticides sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 13 décembre 2023.



Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière